Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 23

Artikel: La dernière lettre de la Baronne de Suttner aux femmes allemandes

Autor: Suttner, Bertha de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249643

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

somme de 17.000 fr., le premier restaurant, pouvant contenir une soixantaine de personnes, fut ouvert à Zurich. Cet établissement prospéra si bien et rendit de si grands services, que, trois ans plus tard, en 1897, cinq restaurants sans alcool, organisés sur le même principe, mais beaucoup plus grands, fonctionnaient dans la ville de la Limmat. L'année suivante, le grand restaurant « Charlemagne » fut acquis, agrandi, restauré pour les mêmes fins, et un restaurant plus petit organisé dans un des quartiers extérieurs de la ville. En 1900, l'association pouvait inaugurer son hôtel-pension du Zurichberg, qui loge 90 pensionnaires et 45 employées. Enfin quatre autres restaurants vinrent depuis lors s'ajouter aux premiers, y compris la Maison du Peuple de la place Helvetia, un des plus beaux et des plus grands restaurants de Zurich. De ces douze établissements, sept appartiennent en propre à l'association des femmes zurichoises, les autres sont loués.

Quant à leur organisation, elle est en rapport avec les exigences modernes : chauffage central, cuisine à vapeur, appareils des plus ingénieux et hygiéniques pour le rinçage de la vaisselle, la préparation des mets, etc. Dans chacun d'eux, on sert des repas dès le matin. Ils sont ouverts à six heures et demie, quelques-uns à cinq heures même, pour permettre aux ouvriers d'y venir déjeûner — on y trouve à toute heure du potage au gruau d'avoine. — Le dîner, servi pour la modique somme de 50 centimes, consiste en une soupe, un morceau de viande avec un plat de farineux, de légumes secs ou de riz, un légume vert ou une compote. Il va sans dire qu'on peut obtenir des repas plus compliqués et plus chers. A l'Exposition, les prix sont un peu majorés et le prix minimum d'un repas est de 70 centimes. Tous les restaurants de Zurich sont ouverts même aux personnes qui ne consomment pas, et qui désirent faire usage des salles de lecture, où des journaux sont à leur disposition.

Et si vous demandez aux organisatrices des restaurants sans alcool comment elles arrivent à accomplir ce prodige de faire si bien, à un prix aussi bas, elles vous répondront : « C'est que nous comptons ». On commence à compter pour l'achat des denrées, tout en prenant les bonnes qualités, ce qui est toujours le meilleur marché. La cuisinière a la consigne de compter lorsqu'elle prépare les mets, qu'elle tranche la viande. Partout on mesure et pèse au plus juste, pour équilibrer la dépense et la consommation, pour éviter le gaspillage.

Tout cela nécessite, à côté d'une organisation supérieure parfaite, un personnel de choix. Et c'est ici que l'Association des femmes zurichoises accomplit une deuxième œuvre sociale, à côté de la première qui est la lutte contre l'alcoolisme : celle de former des employées pour l'exploitation de ses établissements. Elle organise à cette fin des leçons pour les jeunes filles qu'elle reçoit, et qui sont, cela va sans dire, soigneusement choisies. Ce sont des cours de couture, de raccommodage, de repassage, de cuisine, de langues, de gymnastique et de chant. Il y a aussi une école spéciale pour la formation de directrices. En outre, chaque semaine, a lieu une conférence destinée à éveiller l'intérêt des élèves, à former leur jugement. Ainsi on arrive à former un personnel adéquat, depuis la directrice, la secrétaire, l'inspectrice, jusqu'à la simple fille de cuisine. Les employées ont trois semaines de vacances par an, un jour entier de congé chaque mois, un après-midi de dimanche libre tous les quinze jours. Elles portent un costume uniforme fourni par l'établissement. Depuis 1905, la journée de travail de dix heures a été introduite.

Voilà, résumé brièvement, le restaurant organisé à l'Exposition par la Société des femmes zurichoises pour l'exploitation des restaurants sans alcool, œuvre sociale d'une haute portée, établissement modèle, digne d'être imité partout et de supplanter, de remplacer à l'avenir tous les locaux surannés dans lesquels notre peuple se démoralise, se contamine, et s'empoisonne.

Marguerite Gobat.

Ce que les Femmes pensent de la Guerre

La banqueroute de la Civilisation actuelle

... Dans cette heure de désastre, pire peut-être que tout ce que notre imagination peut concevoir, nous accusons à la fois les hommes et les femmes. Nous sommes tous également responsables de ces flammes de haine qui vont détruire ce qu'ont créé et produit des millions de mains et de cerveaux humains, et qui vont tuer des centaines de milliers d'hommes dont la destinée aurait été de collaborer à l'œuvre de civilisation. Nous sommes tous également coupables : les hommes, parce qu'ils ont fait un dogme indéracinable de cet esprit de haine et de destruction, et parce qu'ils l'ont entretenu en organisant la société sur les bases d'un immense camp de guerre. Et nous autres femmes, nous sommes coupables aussi parce que nous avons laissé le champ libre à ces procédés antisociaux, sans user de toutes nos forces constructives pour contrebalancer ce fatal esprit de destruction. En nous contentant d'être humbles et patientes, lorsque nous réclamions notre droit à participer à l'organisation et à la direction de l'Etat, nous avons négligé un des plus grands devoirs qui incombent aux mères d'une race. Et ce sont les générations à venir qui paieront l'échéance.

Méditons cette leçon. Retenons-en que tout le travail que nous pouvons accomplir, pour l'amélioration de la vie des hommes, des femmes et des enfants, est inutilement gaspillé, aussi longtemps que le magnifique édifice de la civilisation et de la culture humaines est bâti sur le sable du militarisme, et risque de s'effondrer d'un moment à l'autre sous l'ouragan de la violence organisée. Au lieu d'un monde construit par l'homme seul, travaillons à édifier, par la collaboration des hommes et des femmes, un monde *humain*.

(*Jus Suffragii.*) Rosika Schwimmer.

La dernière lettre de la Baronne de Suttner aux femmes allemandes

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs que la baronne de Suttner, l'apôtre le plus ardent et le plus connu peut-être du pacifisme, est morte il y a deux mois — juste à temps pour ne pas voir la négation brutale de tous les principes auxquels elle avait consacré sa vie. La lettre dont nous reproduisons quelques fragments, adressée à la Ligue des Femmes allemandes pour la Paix, *emprunte donc aux circonstances une frappante actualité.* (Réd.).

... Le temps s'approche de plus en plus où les femmes siégeront dans les conseils de la nation, auront une voix dans la direction des affaires politiques ; et il leur sera alors possible, non pas comme aujourd'hui de protester en vain contre toute atteinte à la civilisation, mais de travailler activement et pratiquement à éviter ce fléau.

Entendons-nous bien : ce n'est pas l'œuvre de la femme seule de faire la guerre à la guerre. Déjà beaucoup de forces masculines s'emploient à limiter les armements, à réconcilier les nations ennemies, à dénoncer les pratiques intéressées des fabricants d'armes. Nous voyons les juristes, les économistes, les travailleurs, les commerçants, se plaindre, chacun à son point de vue, de l'effroyable inutilité de la guerre ; les ecclésiastiques de toutes les tendances s'organisent pacifiquement ; et maintenant les femmes entrent en lice. Que feront-elles ? Quelle tâche spéciale s'ouvre devant elles ? C'est la question qui se pose.

Il est évident que nous pouvons ici, dans la mesure de nos connaissances et de notre influence, travailler dans les mêmes domaines que les hommes. Mais nous pouvons faire plus, et ce à quoi se refusent la plupart d'entre eux, parce qu'ils ne veulent pas paraître sentimentaux : nous pouvons laisser parler notre cœur. Au nom de l'amour, ce sentiment sacré entre tous, qui est du ressort essentiel de la femme ; au nom de la bonté, qui rend l'homme véritablement « humain » ; au nom de notre conception religieuse, quel que soit Celui vers lequel se tournent nos prières, nous combattrons la guerre.

Pas seulement parce qu'elle est une ruine, et par conséquent une folie; mais parce qu'elle est une cruauté, et par conséquent un crime. Que ce ne soit pas seulement notre intelligence qui nous dresse contre elle, mais la révolte de tout notre cœur.

... Sachons regarder en face la misère amenée par la guerre, non pas pour nous en plaindre comme d'un malheur, mais pour l'accuser comme une mauvaise action. Nous avons le droit, nous femmes, de dire ce que nous pensons d'elle. De tout temps, depuis les Romains, les femmes ont eu le privilège de haïr la guerre. Ne nous laissons pas dépouiller de cette haine instinctive qui est une forme intensive de l'amour humain; usons-en au contraire comme une des armes innombrables, peut-être une des plus efficaces, certainement une des plus nobles, que forgent nos temps modernes contre les vieilles institutions barbares.

BERTHA DE SUTTNER.

Appel international de douze millions de femmes aux gouvernements européens

Nous reproduisons ici le texte du manifeste qui, dès les premiers jours d'août, était adressé par le Comité de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes à Sir Edward Grey et aux ambassadeurs étrangers à Londres. Nous savons que des manifestations féminines contre la guerre, ont eu lieu en Angleterre, au début d'août; mais la lenteur et la difficulté des communications postales nous ont privées de beaucoup de nouvelles internationales durant ce mois. (*Réd.*).

Dans cette heure terrible, quand le sort de l'Europe dépend de décisions pour lesquelles les femmes ne seront pas consultées, nous ne pouvons pas, nous qui réalisons nos responsabilités de mères, rester passives et immobiles. Aussi, quoique politiquement impuissantes, nous conjurons les gouvernements de nos différents pays d'éviter ce désastre sans pareil.

Les femmes se trouvent dans la situation intolérable de voir ce qu'elles chérissent et révèrent le plus — la famille, le foyer, la race, — menacés des dangers certains et prolongés qu'elles ne peuvent ni détourner ni atténuer. Quels qu'en soient les résultats, ce conflit appauvrira l'humanité, retardera le développement de la civilisation, et portera un coup terrible à l'amélioration de la condition de ceux dont dépend le bien-être des nations.

Nous, femmes de vingt six pays, réunies dans l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes avec le but d'obtenir le droit politique de partager avec les hommes le pouvoir qui tranche du sort des nations, nous en appelons à vous, pour que vous essayez de tous les moyens possibles d'arbitrage et de conciliation avant que la moitié du monde civilisé se baigne dans le sang.

MILLICENT GARRETT FAWCETT,
Première Vice-Présidente.
CHRYSTAL MACMILLAN,
Secrétaire.

A travers les Sociétés

Nous avons demandé tout spécialement ce mois-ci un compte-rendu de leur activité à nos Sociétés féminines et féministes de la Suisse romande. Nous savions, en effet, que chacune d'entre elle avait eu à cœur de répondre à l'appel de l'Alliance : Aux Femmes suisses, *et de grouper en un faisceau utile toutes les bonnes volontés qui affluaient. Les réponses que nous avons reçues prouvent combien partout les besoins et les difficultés sont les mêmes, et sont un précieux encouragement au travail d'entr'aide et de solidarité que nous poursuivons toutes.* (Réd.).

Genève. — *Union des Femmes.* — Le 5 août, une réunion de ceux de nos membres que l'on avait pu atteindre décidait, entre autres, de profiter de notre Bureau de renseignements, fonctionnant depuis bien des années, pour ouvrir un bureau d'informations et d'inscriptions, tant pour du travail volontaire que pour du travail rétribué. Les inscriptions affluèrent aussitôt des deux côtés, mais avec la différence que les offres de travail volontaire se calmèrent, la première effervescence passée, tandis que la fermeture successive d'ateliers, de fabriques (spécialement dans le domaine de l'horlogerie), d'usines, la diminution du personnel de certains magasins, amenait un flot ininterrompu et lamentable de femmes sans travail dans notre salle d'attente et jusque sur nos escaliers. L'Union se vit alors obligée de prendre en main, dans la mesure de ses forces, cette question, doublement compliquée à résoudre en temps de guerre, du chômage; et ses démarches auprès des administrations et des pouvoirs publics pour leur offrir de l'aide volontaire ayant été couronnées par le plus parfait insuccès, elle orienta alors toutes les bonnes volontés spontanément offertes vers le service des sans travail. C'est ainsi que furent formés un *groupe d'enquêteuses à domicile* dont le travail serré et méthodique est inappréciable pour le bureau de placement; un *groupe pour le travail de bureau* qui classe, enregistre, relève toutes les fiches d'inscriptions et tous les renseignements parvenus; un *groupe de jeunes filles* qui font le service d'ordre, les courses nécessaires, les messages téléphoniques; une *Commission spéciale* qui s'occupa, sans beaucoup de succès malheureusement, du placement à la campagne d'ouvrières sans travail; et enfin la *Commission* qui préside aux destinées de l'*Ouvroir*. Celui-ci, décidé en principe le 10 août, put déjà fonctionner le 19 dans un joli et commode local, obligeamment mis à notre disposition par une grande maison de blanc. Il emploie 20 femmes par équipe de 15 jours, qui travaillent tous les matins de 9 h. à midi, soit pour la Croix-Rouge, soit pour des commandes payées. L'utilisation d'un fonds spécial, dit « Fonds de l'Ouvrière », des dons, des subventions officielles (dont une de 500 fr. de la Ville de Genève) le concours de nombreuses bonnes volontés, nous permettent de rétribuer nos ouvrières au tarif raisonnable, dans les circonstances actuelles, de 25 c. l'heure, de faire les achats d'étoffes nécessaires et d'envisager avec une certaine sécurité les perspectives d'avenir. En outre, chacune de nos ouvrières reçoit à midi, comme complément de son salaire, un litre de soupe, généreusement offert par un de nos membres.

E. GD.

Section genevoise de la Société d'utilité publique des Femmes suisses. — Les membres du Comité se sont réunis le vendredi 14 afin de délibérer sur ce qu'il y aurait de plus pressé à faire pour aider à sa patrie dans ces temps difficiles où tous nos hommes valides sont sous les drapeaux.

D'après une circulaire envoyée à toutes les présidentes de sections, la tâche la plus pressante est d'aider à la Croix-Rouge. Ne voulant pas organiser de sociétés de couture, nous travaillerons avec celles déjà existantes, et notre comité a voté la motion suivante : 200 fr. à l'ouvroir ouvert sous les auspices de l'Union des femmes. Cette somme sera destinée à confectionner des objets qui seront envoyés au Comité central de la Croix-Rouge. Ainsi nous aidons à nos sœurs momentanément sans travail.

Il fut aussi décidé de faire une propagande active en faveur des auto-cuiseurs, de concert avec la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme. Deux séances ont déjà eu lieu avec plein succès, l'une le 10 août, à Chêne, l'autre le 17, aux Eaux-Vives. Trois de nos membres ont élaboré un projet de publication de recettes culinaires destinées spécialement à l'auto-cuiseur, feuilles volantes pouvant se vendre à bas prix.

En ces temps où l'argent se fait rare, il nous semble que l'économie domestique et la science du ménage demandent à être prises au sérieux, et nous espérons que cela aidera à la création de cours de cuisine simple à l'usage de la classe qui travaille.

C. L.

Section genevoise de la Croix-Rouge suisse. — Cette section se compose des deux Sociétés de Dames et de Messieurs de la Croix-Rouge genevoise qui, en mai 1914, ont complètement fusionné. Elle est maintenant régie par un comité mixte de seize personnes présidé par Mlle Alice Favre.

L'activité de ce comité depuis le 3 août, jour de la mobilisation, a consisté en trois réunions d'ouvrage par semaine, maintenant deux, dans son local, 18, rue de Candolle, de 100 à 120 travailleuses chacune pour la confection de matériel pour soldats blessés, convalescents et bien portants. Aidé de dames obligeantes, entre temps, il prépare et coupe les étoffes. Il prête des modèles aux nombreuses réunions privées qui travaillent pour lui dans le canton. Son trésorier a organisé avec les Samaritains la souscription de la Croix-Rouge suisse de Genève. Il a reçu 200 membres nouveaux des deux sexes, féminin surtout, ce qui porte son chiffre à 1392. Il reçoit à son local, qui est en même temps son home d'infirmières diplômées, les dons en argent, en literie, en linge, en vêtements pour soldats. Il a organisé, avec service des Samaritains, dans un local obligeamment prêté, la réception des dons en nature autres que ceux mentionnés. Il a enre-